

Tarifs des locations de salles

Tarifs pour l'AGORA (Centre Multimédia)

Pour tous : forfait de 50 euros pour utilisation du foyer et de 80 euros pour la grande salle

<u>Tarifs applicables au 1er septembre 2010</u>		Prix H.T.	T.V.A.	Prix T.T.C.	-	-	-
-	Forfait Foyer	41.81 €	8.19 €	50.00 €			-
-	Forfait Grande Salle	66.89 €	13.11 €	80.00 €			-

<u>AGORA (Centre Multimédia)</u> <u>Tarifs applicables au 1^{er} septembre 2010</u>		Résidents et Associations			Entreprises et Hors Commune		
		Prix H.T.	T.V.A.	Prix T.T.C.	Prix H.T.	T.V.A.	Prix T.T.C.
Grande salle (+ hall d'accueil)							
	demi-journée (6 heures = max. 19h)	91.97 €	18.03 €	110.00 €	300.00 €	58.80 €	358.80 €
	Journée (8h à 19h)	167.22 €	32.78 €	200.00 €	450.00 €	88.20 €	538.20 €
	Journée + Soirée (cuisine incluse) (de 8h à 5h le lendemain matin max.)	250.84 €	49.16 €	300.00 €	800.00 €	156.80 €	956.80 €
Foyer							
	demi-journée (6 heures = max. 19h)	45.99 €	9.01 €	55.00 €	200.00 €	39.20 €	239.20 €
	Journée (8h à 19h)	83.61 €	16.39 €	100.00 €	350.00 €	68.60 €	418.60 €
	Journée + Soirée (cuisine incluse) (de 8h à 5h le lendemain matin max.)	133.78 €	26.22 €	160.00 €	600.00 €	117.60 €	717.60 €
Utilisation des deux salles							
	demi-journée (6 heures = max. 19h)	142.14 €	27.86 €	170.00 €	450.00 €	88.20 €	538.20 €
	Journée (8h à 19h)	225.75 €	44.25 €	270.00 €	900.00 €	176.40 €	1 076.40 €
	Journée + Soirée (cuisine incluse) (de 8h à 5h le lendemain matin max.)	434.78 €	85.22 €	520.00 €	1 250.00 €	245.00 €	1 495.00 €

Cuisine (Utilisation avec location du foyer ou de la grande salle)		Résidents et Associations			Entreprises et Hors Commune		
		Prix H.T.	T.V.A.	Prix T.T.C.	Prix H.T.	T.V.A.	Prix T.T.C.
		41.81 €	8.19 €	50.00 €	100.00 €	19.60 €	119.60 €
Options							
	Gradins	200.67 €	39.33 €	240.00 €	400.00 €	78.40 €	478.40 €
	Son et lumières	100.33 €	19.67 €	120.00 €	200.00 €	39.20 €	239.20 €
	Régie : Vidéo Barco + grand écran	200.67 €	39.33 €	240.00 €	400.00 €	78.40 €	478.40 €
	Régie son salle du Foyer	50.17 €	9.83 €	60.00 €	100.00 €	19.60 €	119.60 €
	Régie portable : Vidéoprojecteur et écran	100.33 €	19.67 €	120.00 €	200.00 €	39.20 €	239.20 €
<u>Services supplémentaires/heure (pour tous)</u>		Prix H.T.	T.V.A.	Prix T.T.C.			
	Sécurité	28.00 €	5.49 €	33.49 €			
	Ménage	22.00 €	4.31 €	26.31 €			
	Hôtesses	28.00 €	5.49 €	33.49 €			

Tarifs applicables au 1er juin 2010			
Salles de réunion pour Formation (Agora Centre Multimédia)	Prix H.T.	T.V.A.	Prix T.T.C.
		50.00 €	9.80 €
Salles de réunion pour Formation (La Tonnelle, La Cure, l'espace Muse ...)	50,00 €		

Un tarif dégressif est appliqué pour l'utilisation des salles de l'Agora sur plusieurs jours (hormis les options) :

Pour le 2ème jour = 50% du tarif

Pour le 3ème jour = 40% du tarif

Pour le 4ème jour et plus = prix à débattre et délibération.

Le Forfait quant à lui sera maintenu pour chaque jour d'utilisation.

Applicable au 1er septembre 2010

<u>Tarifs pour la salle de la Tonnelle (Louneuil)</u> <u>Pour tous : forfait de 25 euros</u> <u>tarifs applicables au 1er juin 2010</u>	
Résidents, associations, employés municipaux uniquement	Prix T.T.C.
Forfait	25.00 €
demi-journée (8h -12h ou 14h -18h)	50.00 €
Journée (8h à 22h)	80.00 €
<u>Tarifs pour la salle de la Cure</u> <u>Pour tous : forfait de 25 euros</u> <u>Tarifs applicables au 1er juin 2010</u>	
	Prix T.T.C.
Forfait	25.00 €
Résidents, associations et employés municipaux uniquement	
demi-journée (8h -12h ou 14h -18h)	50.00 €
Journée (8h à 24h)	95.00 €
Hors Commune	Prix T.T.C.
demi-journée (8h -12h ou 14h -18h)	65.00 €
Journée (8h à 24h)	135.00 €

Les Associations de la commune auront droit à **une location gratuite par an sur une salle municipale** (forfait à devoir), **hormis la grande salle** de l'Agora et **en dehors des samedis et dimanches** (pour leurs assemblées générales ou toutes autres manifestations).

Les **salles de réunions seront mises à disposition gratuitement** pour les réunions et assemblées générales des associations de la commune.

Les écoles, les collèges de la commune ainsi que le lycée pilote bénéficieront également d'**une gratuité par an** pour leur fête de fin d'année ou autre (sans forfait).

Applicable au 1er septembre 2010